



Maître d'ouvrage : **COMMUNE DE MARTIGNY LES BAINS**

Personne responsable du marché : **Monsieur le Maire**

Opération : **Programme de travaux 2012**

**VOIRIE, ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE, OUVRAGE
D'ART**

CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

ACTE D'ENGAGEMENT

1 – OBJET DU CONTRAT

Le contrat qui est conclu avec le « Maître d'œuvre Privé » dont l'offre a été retenue par le « Maître d'Ouvrage Public » ci après :

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de MARTIGNY LES BAINS – 88320
MANDATAIRE :
POUVOIR ADJUDICATEUR DU MARCHÉ : Monsieur le Maire
CONDUCTEUR D'OPERATION :

Puis acceptée par le « Pouvoir Adjudicateur du Marché » est un contrat de maîtrise d'œuvre ayant pour l'objet ci-après :

REALISATION DE : Programme de travaux 2012
Voirie, Assainissement, Eau potable, ouvrage d'art
88320 MARTIGNY LES BAINS

L'offre a été établie sur la base :

<input type="checkbox"/> Des conditions économiques en vigueur au mois de Février 2012 (mois zéro – m0)
<input type="checkbox"/> Du cahier des charges de consultation en date du 20 Février 2012 , et des documents qui y sont mentionnés
<input type="checkbox"/> Du programme établi par le Maître d'Ouvrage et de ses annexes en date du /

Le pouvoir adjudicateur du Marché est : Monsieur le Maire
Désigné par délibération du Conseil Municipal en date du : 17 février 2012

Date du Marché :
Montant du Marché TTC :
Chapitre budgétaire :
Article :

Service liquidateur : TRESORERIE DE LAMARCHE – MARTIGNY LES BAINS
Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Percepteur

- a) Réputés établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois fixé m0 en page 2 du présent acte,
- b) Résultant de l'appréciation de la complexité de l'opération : **néant**,
- c) Comprenant les éléments de mission de Maîtrise d'œuvre consignés au CCPt

Forfait initial de rémunération :	F (sP)	=	EUROS HT
Taux de rémunération :	s	=	%
Coût prévisionnel des travaux :	P	=	EUROS HT

Le coût prévisionnel des travaux est assorti de taux de tolérance fixé à l'article : néant

Le forfait initial de rémunération sera rendu définitif selon les dispositions de l'article : néant

Les valeurs attribuées à chaque co-traitant sont fixées dans l'annexe 1 au présent engagement.

2° - Offre de délai d'établissement des dossiers d'étude

- a) A partir de la date de réception de la notification du contrat approuvé par le Maître d'Ouvrage et de la mise à disposition des documents liés au projet,
- b) Et à partir de la date de réception de la notification de l'accord du Maître d'ouvrage sur l'élément normalisé précédent, pour les autres éléments d'étude.
- c)

PROJET	jours
ACT, remise DCE	jours
ACT, analyse des offres	jours
DET, vérification des décomptes mensuels	jours
DET, établissement des décomptes généraux	jours
ASSISTANCE AUX CONTRATS	jours

3° - Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1.

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro :Clé RIB :
Banque :

Code Banque :Code guichet :.....

Compte ouvert au nom de :.....

Sous le numéro :.....Clé RIB :

Banque :.....

Code Banque :Code guichet :

4° - Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au concepteur dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise de l'offre.

Fait à.....

En un seul exemplaire

LE(S) CONTACTANT(S), (cachet(s) et signature(s))

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

A Martigny les Bains, le.....

LE POUVOIR ADJUDICATEUR DU MARCHE,

ANNEXE 1 : REPARTITION DE LA REMUNERATION PAR ELEMENT DE MISSION

Décomposition de la mission : INFRASTRUCTURE

Eléments de mission	Montant en € HT
Avant-Projet	
Projet	
Assistance Contrats de Travaux	
<u>Total phase études</u>	€
Direction Exécution des Travaux	
Assistance Opération de Réception	
<u>Total phase travaux</u>	€

Montant HT	€
<u>Mission complémentaire n°1</u> : Loi sur l'Eau	€HT
Montant global HT	€
TVA 19.6 %	€
Montant TTC	€